

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de Cantal.

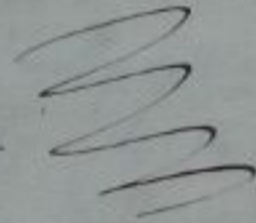
Registre 1<sup>er</sup>

N° 14

SIGNALEMENT.

Le S<sup>r</sup> Montel François  
Baulanger  
natif d'Azemp  
demeurant à Azemp  
allant à Madrid  
âgé de 17 ans, taille d'un mètre  
82 centimètres  
cheveux châtain front ordinaire  
sourcils châtain yeux gris-bleux  
nez ordinaire bouche grande  
barbe naissante menton arrondi  
visage oval teint clair

SIGNES PARTICULIERS.



PIÈCES DEPOSÉES :

La Remande.

FAIT à Aurillac, le 18 Juillet 1860.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

Vertical stamp and handwritten notes on the right edge of the document.



à M. de Gupis Du Cantal

Alphonse de Tress

M. de Montcel françois Desirant se rendre en Espagne pour y exercer la profession de boulanger et M. de Gupis de vous prier de vouloir bien lui accorder un passe-port pour Madrid.

né à Angers le 14 mai 1833, Demeurant à

Angers, taille d'un mètre 52 centimètres cheveux châtains clair front ordinaire

yeux gris vifs

nez ordinaire bouche grande

barbe — — — — — menton arrondi

visage ovale teint clair.

Delivré sur la demande pour le mariage  
poursuivi  
Alphonse de Tress

aux présentes et intervenu par le lieutenant  
père du jeune homme qui l'autorise, a entrepris  
le voyage d'Espagne et consent à ce qu'il lui soit  
delivré un passe-port **MONCEL**

bon pour la légalisation de la signature

Alphonse de Tress  
à Angers le 5 juillet 1850 le Maire



Alphonse de Tress

*F. C.*  
à pour légalisation de la signature de M.  
Dauvergne, maître de la Commune de Luzers, approuvé  
par l'Etat.

Alençon, le 17 juillet 1840.

Pour le Sous-Préfet en tournée  
à pour légalisation *M. Dauvergne*

